

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26.06.03 Convocation du 19.06.03

Compte rendu affiché 30 Juin 2003

Présidente : Mme GUERIN

Secrétaire élue: Danielle BROSSARD

Réf. : BJ/LDA

Présents : Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT, Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER,

**Objet : Délégués Départementaux
de l' Education Nationale**

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, MARMONIER, MM. GONDELAUD, GOSSET, Mmes ZUILLI, DESVIGNES, MILLET, MM. BOUREZG et BELLOT,

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents :	20
votants	26

M. LAFFLY par Mme GUERIN - Mme BERRA par M. FAURE - Mme WYMAN par M. GONDELAUD - M. CHRETIN par M. RODRIGUEZ - Mme PERRIN par M. POINT - M. MACHURAT par M. BELLOT

Absents représentés :

Absents excusés : Mme DURAND, M. FERNANDES, Mme LABASOR



Madame l'Adjointe déléguée aux affaires scolaires explique que Monsieur le Préfet du Rhône a transmis, comme chaque année, le rapport établi par la **Délégation Départementale de l'Education Nationale** de notre secteur à la suite de la visite à laquelle elle a procédé dans les écoles publiques de notre commune.

Conformément à la loi, le conseil municipal a été invité à prendre connaissance des observations qui ont été présentées afin que soient éventuellement envisagés les moyens à mettre en oeuvre pour leur donner satisfaction.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Madame le Maire-Adjoint et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Prend acte des observations de la **Délégation Départementale de l'Education Nationale** concernant la visite des écoles publiques de la commune.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 26 Juin 2003

Pour copie conforme,
Le MAIRE ,

Le MAIRE
Signé P. LAFFLY

Délibération certifiée exécutoire
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 1^{er} septembre 2003
- de la publication le 2 septembre 2003
Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 1^{er} septembre 2003